

# Downia

Le Monde

N° 517 du 18 / 03 / 2015

MEMBRE : MEDIAF

## La tension sociale à son paroxysme

**La STT durcit le ton et exige la démission du ministre Maganawé** P.4  
Le gouvernement tente de calmer la situation



Florent Maganawé

Nadou Lawson

## Election présidentielle du 15 avril

**La bataille sera très rude mais Faure peut l'emporter** P.3

Le décor est déjà planté. 5 candidats vont se disputer le suffrage des Togolais le 15 avril prochain. Si a priori, deux des cinq candidats semblent avoir plus de chance, il faut tout de même reconnaître que le derby entre Faure de l'Unir et Fabre du Cap 2015 va être rude. Ceux qui dans un camp comme dans l'autre pensent que

la victoire est gagnée sans faille trompent plutôt leur candidat. Même si Faure le président sortant a plus de chance que son challenger, il devra se battre pour pouvoir l'emporter car la pluralité des candidats originaires du Nord du Togo est un handicap... (Analyse à la page 3)

**La Majorité silencieuse, la NJSPF et le MSF dénoncent les manœuvres visant à paralyser le processus électoral** P.6



Table d'honneur

Réorganisation du secteur informel  
**La DOSI sensibilise les commerçants du marché de Hédzranawé**



Ingrid Awadé, DG de la DOSI

## Zone franche industrielle

**Et si l'OTR jetait un coup d'œil sur les activités de la société OTAM ?** P.5



Henry Gaperi



Gilles Calmes



Kodjo Adédzé



# SUNNY PRESSING

- Fini vos problèmes de tâche grève  
- Spécialiste des vestes, chemises et boubous

Laundry Lavage à Sec

**A SUNNY PRESSING**  
- C'est aussi le nettoyage  
Industriel et Domestique  
(Immeubles, tapis et moquettes...)

**Rapidité, Fiabilité et Éclat**

Adresse:

Direction : Bd Jean Paul II face Plan Togo  
Annexe: Hédzranawé non loin du Marché  
Assiyéyè BP: 30142 Lomé-TOGO  
Cel: 230 10 13 / 999 69 18  
Tel : 230 10 14 / 235 15 32  
E-mail : sunnypressing10@yahoo.co.uk



## FAITS DIVERS

### Un père promet 15 millions de F Cfa et 4 véhicules à qui veut épouser sa fille

A.T. est un homme d'affaires, dont les activités menées à Adjamé où il vit également, prospèrent très bien.

Mais le riche opérateur économique n'est pas totalement heureux. A la base, les soucis de sa première fille répondant aux initiales T.S, âgée de 40 ans. Cette adulte, contrairement à toutes ses amies d'enfance, ne bénéficie toujours pas des faveurs d'un homme. C'est que la nature n'a pas vraiment été clémente avec cette dame. Elle a une taille de 1m25, pour 80 kg.

Une masse surmontée en plus, d'une tête énorme. La pauvre, objet de railleries, ne s'accepte pas ainsi. C'est pourquoi, à plusieurs reprises, elle tente de se suicider. Fort heureusement, les siens vigilants, réussissent à l'empêcher de se tuer. Mais depuis quelques semaines, la fille de A.T. passe tout le temps à pleurer sur son sort. Elle veut absolument un homme. Un cri du cœur qui fait mal à son géniteur. Alors, pour arrêter les souffrances morales de sa fille, l'homme d'affaires lance un appel d'offres.

Dans cette annonce, l'opérateur économique promet à tout prétendant sérieux pour sa fille, deux voitures personnelles de luxe, deux camions-citernes et un compte bancaire déjà fourni de 15 millions de F Cfa. Nos sources indiquent qu'une semaine seulement après l'annonce, 50 candidats se présentent au domicile de A.T, chacun jurant de n'être aucunement attiré par les biens, mais par l'amour. Assaillie par tous ces hommes, c'est cette fois dame T.S. qui demande à prendre son temps, avant de faire son choix. C'est désormais les

prétendants qui s'impatientent.

### Convoquée par la justice après dix divorces en deux ans

Une jeune Iranienne est poursuivie pour escroquerie après s'être mariée puis avoir divorcé dix fois en moins de deux ans, en touchant à chaque fois une compensation financière prévue par la loi, a rapporté dimanche le quotidien Iran.

La jeune fille, âgée de 20 ans et dont l'identité n'a pas été révélée, rencontrait des fils de bonnes familles dans des soirées, et exigeait le mariage après quelques rencontres. Mais, au soir de la noce, elle refusait de s'installer chez son époux, exigeant de toucher une part du douaire («mehrieh» en persan), une somme traditionnellement payée par le futur mari en pièces d'or.

Selon la loi islamique en vigueur depuis la Révolution de 1979, s'il n'y a pas de consommation du mariage, la femme peut réclamer la moitié de la somme prévue dans le contrat de mariage signé entre les deux époux. La pratique du douaire est très courante en Iran et la famille de la mariée réclame souvent de fortes sommes d'argent, en pièce d'or ou en argent liquide. La mariée peut réclamer le douaire à n'importe quel moment. Selon le journal, la jeune Iranienne obtenait à chaque divorce entre 100 et 110 pièces d'or,

soit environ 30.000 dollars.

Et conformément à la loi, dans la mesure où le mariage n'était pas officiellement consommé, elle obtenait de la justice le droit d'effacer le nom de son ex-mari de son livret personnel d'Etat civil. Etonnés de ses nombreuses visites, les services de l'Etat civil ont finalement alerté le parquet de Téhéran.

Source : 7sur7.be

### Un français interpellé à la frontière avec sa femme cachée dans la valise

Un français a été interpellé lundi à la frontière polonaise avec sa femme russe cachée dans sa valise, alors qu'il tentait de la faire passer sur le territoire de l'Union européenne.

«Une très grande valise appartenant à un citoyen français a attiré l'attention de nos agents au poste ferroviaire de Terespol.» a indiqué le porte-parole des gardes-frontières.

«A leur surprise, une femme d'une trentaine d'années en est sortie. C'était l'épouse russe du propriétaire de la valise» a ajouté ce dernier.

Mais le comble de cette histoire, c'est que la femme pouvait passer la frontière en toute légalité.

«Si elle voyageait assise à côté de son mari, elle serait passée sans problème. Mais pour la tentative d'éviter le contrôle à la frontière,

les deux époux risquaient une peine de trois ans de prison» a précisé le douanier.

Le couple, relâché, est retourné en Biélorussie.

Source :

Faitsdivers.org

### Une ambulancière prend un selfie avec un patient en train de mourir

Une ambulancière, âgée de 25 ans, prenait des selfies avec des patients en train de mourir et les publiait sur les réseaux sociaux.

Sur un des clichés, la jeune fait un doigt d'honneur à la victime d'un accident de la route et a publié en commentaire : «Un autre crétin».

Sur une autre image, Tatiana Kulikova fait le signe de la victoire devant un patient, qui vient de subir une crise cardiaque: «Comme je déteste mon boulot».

Quand son patron l'a appris, elle a été immédiatement licenciée des services d'urgence de la ville de Kirov, en Russie.

«Il est clair que pendant qu'elle prenait ses photos, elle ne s'occupait pas de ses patients. Elle montre un mépris total pour la santé de ses patients, dont certains sont morts après la réalisation de ces clichés», s'est insurgé Artem Golubev, engagé dans le domaine local de la santé.

Faitsdivers.org

## Dounia Le Monde

édité par le Groupe de Presse  
«La Matinée»  
Récepissé N° 24 du 1<sup>er</sup> août 1998  
BP : 30 277 / Tel : 22 47 77 93  
E-mail: dlamatine1@gmail.com  
Siège : Rue en face de l'Eglise  
Sainte RITA de Wuiti

17ème année

### Directeur de Publication:

Joachim Kokou LOKO  
cel: 90 33 54 86

### Rédacteur en chef:

Régis TALIKPÉTI  
cel: 90 88 11 65

### Rédaction:

Jean-Jacques OMA-IRÉ  
Jean H.  
André BABA  
Othniel Papasron  
Jean Jacques Mawu  
Yves Koko Kokoayi (stagiaire)

### Directrice Commerciale:

Cécile Ayéfoumi SABI  
cel: 90 12 06 51

### Infographie

Hugues A-B 90 09 75 55

### Imprimerie:

La Colombe

Election présidentielle du 15 avril

# La bataille sera très rude mais Faure peut l'emporter, ● A qui profitent les 4 candidatures du Nord ?

La cour constitutionnelle a rendu publique la liste définitive des différents candidats en validant ainsi les 5 candidatures et l'ordre de passage a été tiré au sort par la Céni. Ainsi, aujourd'hui, Jean-Pierre Fabre, Tchassona Traoré, Aimé Gogué, Gerry Taama et Faure Gnassingbé auront à s'affronter le 15 Avril prochain et auront donc 15 jours pour convaincre l'électorat. Puisqu'à moins d'un changement de dernière minute, la campagne devrait commencer le 30 mars prochain et finir le 13 avril. La journée du 14

années 90 le point de départ du multipartisme au Togo. Le pouvoir en place a son fief qui est le nord où il fait souvent le plein, l'opposition incarnée à l'époque par Gilchrist a toujours la main mise sur le sud et depuis le mariage entre l'Ufc et le Rpt redevenu Unir, c'est l'Anc de Jean-Pierre Fabre qui a pris ce fief. La preuve, au cours des dernières législatives, L'Anc a eu à lui seul, 7 des 10 sièges de députés à Lomé et le Car a pris le 8<sup>ème</sup>. L'opposition totalise ainsi à lui seul 8 sièges sur 10 alors que

savoir Dapaong et Mango. Certes Gerry Taama est perçu comme le petit poids mais on ne peut pas oublier l'origine de ce militaire reconverti en civil qui est de Doufelgou, plus précisément de Siou, le pays dont était originaire l'un des anciens présidents du Togo en la personne de Feu Kleber Dadjo. Donc les petites nostalgies vont être déterrées à nouveau. Il est de notoriété publique que Gerry Taama ne fait pas le poids face à Faure mais les voix qu'il aura à grignoter ne seront pas aussi négli-

pas évident et surtout Sokodé ville où l'opposition aura son mot à dire.

### La défection des autres candidats originaires du sud arrange Fabre

Il se trouve aujourd'hui que sur la géopolitique, le nord et le sud, Fabre est le seul candidat originaire du sud et ses vrais challengers à savoir Me Apévon du Car et son ancien patron Gilchrist Olympio de l'Ufc qui jusqu'aujourd'hui même adopte une position hybride parce que jusqu'à présent il ne s'est pas en-

gestion de cette crise par d'abord la primature et ensuite les ministres n'est pas de nature à arranger le candidat du parti au pouvoir. Dans un premier temps, on a assisté à des menaces qui ont été bravées par les syndicalistes et aujourd'hui au-delà de tout, la primature a capitulé face à la fureur des syndicalistes qui défient le gouvernement en paralysant presque à chaque semaine l'administration publique. Il faut reconnaître que les enseignants représentent la majeure partie des fonc-



Faure Gnassingbé (UNIR)



Jean-Pierre Fabre (Cap 2015)



Aimé Gogué, ADDI



Tchassona Traoré (MCD)



Gerry Taama (NET)

étant donc la journée de silence et l'élection aura lieu le mercredi 15 avril.

On le sait a priori qu'au cours des élections dans les pays en voie de développement, généralement, il n'est pas facile de battre un président sortant s'il est candidat en tant qu'organisateur comme l'a dit d'ailleurs un ancien président : « on n'organise pas une élection pour la perdre ». Ce qui fait qu'a priori, Faure semble avoir plus une longueur d'avance sur ses challengers car il aura d'abord un bilan à faire valoir sur les infrastructures, l'extension de l'électricité, les grandes réalisations sur le plan socio-culturel et autres. Mais cela suffit-il pour faire de Faure un candidat élu d'office ? Se permettre aujourd'hui de dire que tel candidat va passer comme une lettre à la poste ou va l'emporter haut les mains sans difficulté serait une erreur. Les conseillers, que ce soit du côté de Faure ou de Faure, qui vont dire à leur candidat qu'il va facilement gagner cette élection sont en train de le tromper. Il est question de faire une analyse objective de la situation.

### A qui profite la participation des 4 candidats originaires du nord ?

Avec les expériences passées, on sait qu'a priori le pays se divise souvent en deux pôles depuis les

Lomé seul fait le tiers de l'électorat. Aujourd'hui, 4 candidats sont du nord, ce qui veut dire que la bataille va d'abord se mener au nord car ce n'est pas évident que tout le nord vote pour le parti Unir quand on sait le principe selon lequel les gens votent pour le fils du terroir. Ce principe a toujours guidé les élections en Afrique et au Togo en particulier. En effet, les candidats se répartissent comme suit : Gogué issu de la région des Savanes, Gerry Taama de la région de la Kara, et Tchassona dans la région centrale. Du coup on a Geery Taama et Faure qui sont originaires de la région de la Kara pour le nord, donc a priori si les gens doivent voter pour le fils du terroir, l'électorat devrait se diviser entre ces 4 candidats et même si les autres n'ont pas le même poids que Faure, ce n'est pas évident que le parti au pouvoir puisse faire le plein comme il le faisait jadis. En plus il faut noter que lors des dernières élections, l'opposition n'a pas du tout démérité au Nord et c'est dans les régions où l'opposition a eu quelques sièges, c'est là où leur propre fils est candidat. La preuve avec le score que le parti de Gogué a effectué dans les Savanes en raflant les 3 sièges lors des dernières législatives. Du coup il aura à disputer sérieusement les voix des deux grandes régions à

geables or s'il n'y avait pas de candidat de cette zone, c'est qu'a priori Faure avait la chance de faire plus. Le candidat qui va encore embêter le plus le parti au pouvoir est sans doute le fils de la région centrale, Me Tchassona Traoré. En effet, Sokodé ville a été jusqu'à une date récente le fief de l'opposition et c'est difficilement que le parti au pouvoir a pu disputer des sièges dans la zone. On se rappelle des avant dernières législatives où le pouvoir a eu difficilement les 2 sièges sur les 3 à pourvoir. Mais maintenant qu'un fils de Sokodé est candidat, le problème de régionalisme risque de se pointer parce qu'il sera question de dire que notre propre fils est aussi candidat à l'élection présidentielle. Ce qui changera la donne puisque lors des autres élections on oppose d'autres fils de Sokodé à d'autres fils de l'opposition eux aussi ressortissants de la même zone. Alors que pour la présidentielle, il sera question de dire aux gens que, nous aussi Kotokoli on veut prendre le pouvoir ce qui peut entraîner un effet auquel les gens ne s'attendent pas. D'abord la région n'étant pas aussi a priori acceptée à 100% pour le RPT puis ensuite Unir à part Tchamba dans la région centrale et un peu Soutouboua où le parti au pouvoir a la chance de faire un raz de marrée, les autres préfectures ce n'est

core prononcé sur la présidentielle. On ne sait pas s'il va appeler ses partisans à aller voter pour son allié Unir et même Jean-Claude Homawoo, le président des jeunes de l'Ufc qui a demandé que les militants aillent voter pour Unir a été désavoué et exclu du parti. Si l'Ufc appelle à voter Unir ce serait aller à sa perte mais s'il laisse les partisans voter par eux mêmes, ces derniers voteront à coup sûr le candidat du Cap 2015. Pour les partisans du Car, c'est le boycott. Aussi arithmétiquement, par rapport aux anciens résultats, il n'est pas aisé de dire que Faure a tout de suite plus de chance que Fabre.

### La petite longueur d'avance

La petite longueur que Faure a sur son challenger Fabre c'est qu'il est d'abord président sortant avec à son actif un bilan costaud à présenter aux Togolais. En dix ans de pouvoir tout le monde a pu voir les grandes réalisations qui ont été faites par Faure dans le pays. Ce qui constitue un atout important que le candidat d'Unir va brandir pour battre Jean Pierre Fabre.

### Les remous sociaux n'arrangent pas le pouvoir

Il y a un autre obstacle qui vient mettre du bémol à ce bilan hautement politique, c'est en effet la crise sociale actuelle. La

tionnaires depuis le primaire jusqu'aux lycéens qui pour la majorité ont 18 ans et sont donc en âge de voter. Il faut donc que le gouvernement trouve rapidement une solution à cette crise avant l'échéance prochaine sinon cela sera un grand obstacle pour le président sortant. Il faut donc que les ministres en charge au lieu de se permettre de menacer adoptent plutôt une position beaucoup plus responsable pour trouver une solution à cette crise sociale sinon l'opposition peut exploiter cette faille en y bâtissant son programme de société.

### Que conclure ?

A priori, Faure et les siens ne doivent pas dormir sur les lauriers parce que si la victoire se pointe plus ou moins à l'horizon, elle ne peut pas passer comme une lettre à la poste. Le gouvernement a donc l'obligation de juguler rapidement la crise et Faure doit mettre les bouchées doubles pour faire une campagne à l'américaine. Car penser a priori que la victoire est garantie, c'est faire la politique de l'autruche. Chaque ministre ou député de Unir doit se donner à fond pour assurer la victoire du parti et le chef de l'Etat s'il venait à être reconduit doit tenir compte de l'apport de chacun dans son fief.

André BABA

La tension sociale à son paroxysme

# La STT durcit le ton et exige la démission du ministre Maganawé

## ● Le gouvernement tente d'apaiser la situation

Le bras de fer entre la Synergie des travailleurs du Togo (Stt) et le gouvernement ne semble pas être prêt de s'arrêter. Après avoir perturbé fortement paralysé les secteurs de l'éducation et de la santé par des mouvements de grève occasionnant la descente des élèves dans les rues, avec pour conséquence, la fermeture des écoles, la Synergie a encore annoncé jeudi 12 mars dernier, la tenue d'un sit-in le lundi et le vendredi de cette semaine, entre coupé de 72 heures de grève à compter d'hier. Les travailleurs grévistes entendent protester contre la note circulaire du ministre des Enseignements primaires et secondaires demandant aux directeurs régionaux de l'Éducation de lui fournir les noms des enseignants ayant déjà comptabilisé 10 jours de grève et d'identifier dans les régions les candidats potentiels prêts à exercer la profession enseignante. Lundi dernier, de violentes échauffourées ont opposé membre du Stt et les anti grévistes à Dapaong conséquence, les locaux de la préfecture et le marché sacagés, le préfet violenté et plusieurs blessés graves. La conséquence de cette escalade, le gouvernement a fermé depuis lundi les écoles à Dapaong jusqu'à ce que le calme ne revienne.

Alors que la Stt avait la semaine dernière donné un peu de répit au gouvernement en lui demandant expressément d'ouvrir des négociations avec elle afin que rapidement une solution soit trouvée à des mouvements de grèves qu'on constate dans l'administration publique depuis plusieurs semaines déjà, une note circulaire du ministre de l'enseignement primaire et secondaire en date du 09 mars a mis le feu à la poudre.

« Dans le cadre de la gestion de la situation de grève des enseignants et des personnels de l'administration, je vous demande de me communiquer la liste de tous ceux qui ont déjà comptabilisé dix (10) jours de grèves depuis la rentrée scolaire jusqu'à ce jour. Par ailleurs, vous voudrez bien procéder à l'identification au plan régional de tous les candidats potentiels prêts à exercer la profession enseignante », voila la lettre du ministre Florent

Maganawé aux directeurs régionaux de l'Éducation, une lettre qui vient envenimer une situation déjà pourrie entre le gouvernement et la nouvelle cen-



Florent Maganawé

trale syndicale.

En réponse à cette démarche du ministre des Enseignements primaire et secondaire, la Stt au cours d'une assemblée générale durcit le ton et annonce ses stratégies pour paralyser l'administration durant toute cette semaine. Grève qui a encore paralysé l'administration publique surtout les secteurs de la santé et de l'éducation dont les fonctionnaires constituent l'essentiel de la base de la synergie.

La conséquence, plusieurs établissements d'enseignement sont restés fermés et les élèves errent dans les rues ce qui provoque le mécontentement de certains élèves qui sortent manifester parfois dans la violence. C'est le cas à Dapaong où les élèves ont encore envahi les rues lundi dernier. Ces élèves ne digèrent pas leur sort, réclament les cours et comme repréailles, ils passent dans les établissements privés pour déloger leurs camarades qui suivent normalement les cours.

### Violence à Dapaong, le gouvernement ferme les écoles de la ville

A cette situation déjà tendue entre le gouvernement et la Stt vient s'ajouter les incidents regrettables à Dapaong où de violents heurts ont opposé d'un côté des élèves qui soutiennent les enseignants et les anti grévistes. La cause de ses violences, une assemblée générale qui a été perturbée selon les membres du Stt le dimanche dernier. Selon eux, quelques « miliciens » armés de gourdins se sont

attaqués aux enseignants qui organisaient une assemblée générale. Le lendemain c'est-à-dire lundi dernier, une autre assemblée générale a été encore

ordinaire s'est tenue lundi après midi à Lomé, la base a condamné les agressions dont ont été victimes les enseignants de Dapaong et maintient la grève de 72



Nadou Lawson, coordinatrice de la Stt

perturbés par ces mêmes « miliciens » et c'est ainsi que les élèves qui soutiennent les professeurs syndicalistes sont venus en renfort aux enseignants et ont passé à tabac un anti gréviste. Suite à cette attaque, plusieurs blessés ont été enregistrés avec des dégâts matériels très importants. La conséquence le gouvernement a décidé de la fermeture temporaire de tous les établissements scolaires de la ville de Dapaong à compter de lundi 16 mars jusqu'à ce que le calme ne revienne.

Cette situation vient encore exacerber de plus la situation déjà tendue entre la Stt et le gouvernement. Dans la foulée une assemblée générale extra-

heures et demande la satisfaction immédiate des revendications de la synergie et que le gouvernement use de ses moyens pour faire cesser la violence et les menaces à l'égard des grévistes. La synergie accuse le gouvernement d'être responsable du pourrissement de la situation.

Gilbert Tsolényanu, porte parole de la Stt, souligne que les travailleurs membres de la Stt demandent la démission du ministre Florent Maganawé et insiste que c'est un point qui sera désormais inscrit sur la liste des revendications de la synergie. Comme on le note, la situation devient de plus en plus tendue entre le gouvernement et la synergie. Le gouvernement

qui appelle les syndicalistes à revenir sur la table des discussions pour qu'une solution soit trouvée à cette crise qui est en train de compromettre sérieusement le bon déroulement de l'année scolaire en cours.

A Lomé, comme dans la plupart des villes du pays, les cours ont été suspendus hier dans les établissements publics; chez les privés, les élèves ont été encore délogés par leur camarade du public à coup de pierre et de bâtons. Ces derniers expriment ainsi leur frustration car disent-ils qu'ils auront à composer les mêmes épreuves lors des examens et ils ne comprennent pas pourquoi les élèves du privé doivent suivre les cours pendant qu'eux autres sont à la maison.

Par ces débrayages, la Stt entend remettre sur le tapis la question du redressement de la grille salariale sur les deux relèvements successifs du Smig qui est passé de 13 500 à 28 000 francs en 2008 et depuis 2011 de 35 000 francs. La Stt demande expressément que cette grille soit relevée. Aussi la Stt s'insurge du fait que le statut général de la fonction publique voté par l'assemblée nationale ne soit pas encore mis en application. La Synergie réclame le paiement immédiat de la différence de salaire de l'année 2014 qui s'élève à plus de 900 millions de francs cfa.

Joachim

### Modernisation du réseau routier

## Faure lance les travaux de réhabilitation des tronçons Tabligbo-Aného et Amégnran-Afagnan

La modernisation du réseau routier se poursuit. Le président Faure Gnassingbé a lancé hier à Amégnran (préfecture de Vo) les travaux de réhabilitation des tronçons Tabligbo-Aného long de 43 Km (RN 4) et Amégnran-Afagnan, 12 km (RN 36).

Le financement de 38 milliards de Fcfa est assuré par l'Etat et la Banque ouest africaine de développement (BOAD). C'est l'entreprise Colas qui a remporté l'appel d'offres. Tout sera achevé dans 2 ans.

Un réseau routier moderne pour l'ensemble du pays demeure une priorité pour le chef de l'Etat et son gouvernement en vue d'accroître les échanges com-



merciaux. Les nouveaux tronçons desserviront rapidement les localités de Tabligbo, Amégnran, Afagnan, Anfoin, Glidji et Aného', a expliqué Ninsao Gnofam, le ministre des

Travaux publics.

L'accès permettra de désenclaver une région où l'on produit du maïs, du manioc, de l'huile de palme, du tek, mais aussi du ciment.

Zone franche industrielle

Et si l'OTR jetait un coup d'œil sur les activités de la société OTAM

Chose promise, chose due. Nous avons promis à nos lecteurs dans notre livraison N 511, revenir sur des accusations graves portées contre la gestion de la société Om-

niom Togolais Assistance Maritime (OTAM). En effet, le Français Gilles CALMES, directeur général de cette société est accusé de gestion opaque, main d'œuvre atypique et à bon marché, organisation de fraude fiscale etc.



Henry Gaperi

Après plusieurs enquêtes, notre rédaction a jugé bon d'apporter quelques éléments d'éclaircissement à ce dossier.

Que cherche Otam dans la zone franche industrielle ?

Lorsque feu Eyadéma lançait en 1989 l'idée de l'installation d'une zone franche au Togo, l'objectif visé était exclusivement d'encourager la production et surtout l'exportation des produits à partir du territoire national togolais. Ainsi, toutes les sociétés qui devaient s'y installer et bénéficier des avantages doivent non seulement produire mais aussi exporter cette production. Pour pouvoir

logique économique, Gilles CALMES, mécanicien de son état a usé de subterfuges sur fond de relations occultes pour obtenir son certificat d'entreprise N 011/AD Par arrêté N 001MISE/ZFT du 8 janvier 1991. Faudrait-il le rappeler qu'il a promis (voir fac-similé). En termes clairs, l'objet principal de sa société devrait être l'exportation des produits. Mais curieusement depuis 1991 jusqu'à nos jours soit 24 ans, M. Gilles ne fait que réparer les bateaux tout en bénéficiant gracieusement et injustement des avantages de la zone franche industrielle. En terme clair, cet opérateur économique a dû tromper la vigilance des autorités d'alors pour pouvoir obtenir son certificat au grand dame de l'économie togolaise sachant que de l'organigramme des douanes togolaises, la zone franche industrielle a un statut particulier. Les sociétés installées dans cette zone échappent de facto

à plusieurs obligations douanières.

Fraude fiscale ? Comment peut-on expliquer qu'une société qui empo-



Gilles Calmes

che 60 millions pour une seule réparation de bateau ne paye pas de TVA ? et c'est exactement ce que fait ce Français qui fait un chiffre d'affaires qui s'élève à des centaines de millions et échappe royalement au fisc parce qu'il est dans la zone franche industrielle alors qu'un petit consommateur togolais qui paye 5000 francs d'électricité est obligé de payer la TVA. Ne serait-il pas judicieux qu'à l'heure des réformes où la lutte contre la fraude et la mal gouvernance est devenue le leitmotiv du gouvernement, le directeur général de l'OTR, Henry Gaperi fasse un tour pour voir ce qui se passe à l'Omnium Togolais Assistance Maritime pour éventuellement un redressement fiscal ? Il s'y passe plusieurs choses obscures. Faudrait-il le rappeler cet opérateur économique verveux avait eu des démêlées fiscales sous feu Eyadéma.

Affaire à suivre !

Mise en œuvre de la loi sur la liberté de réunion et de manifestation au Togo

Les acteurs font l'état des lieux

Le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile et le ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales ont organisé jeudi dernier avec l'appui technique et financier du Haut commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme au Togo (Hcdh-Togo), une journée d'échanges et de sensibilisation entre les forces de l'ordre et de sécurité, les professionnels des médias élargie à d'autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la loi du 16 mai 2011 fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestations publiques au Togo.

Avec pour thème: les manifestations et réunions pacifiques et publiques au Togo : bilan et perspectives, cette journée d'échanges vise à faire l'état des lieux plus de trois ans après l'entrée en vigueur de cette loi. Il s'est agi aussi pour les différents acteurs de contribuer à la jouissance de la loi sur les manifestations publiques au Togo. Faut-il le rappeler, la mise en œuvre de cette loi a toujours posé des problèmes entre ceux qui veulent jouir et les autorités publiques qui sont chargées du respect scrupuleux de la loi du 11 mai 2011.

C'est pourquoi dans son discours de circonstance, Mme Ige Olatokunbo, la représentante résidente du Hcdh-Togo a rappelé que la liberté de réunion étant une liberté fondamentale, elle exhorte le gouvernement à y accorder une attention particulière. Avant d'inviter tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette loi à formuler des propositions concrètes pour son application afin de garantir et pro-

téger la liberté de réunion au Togo.

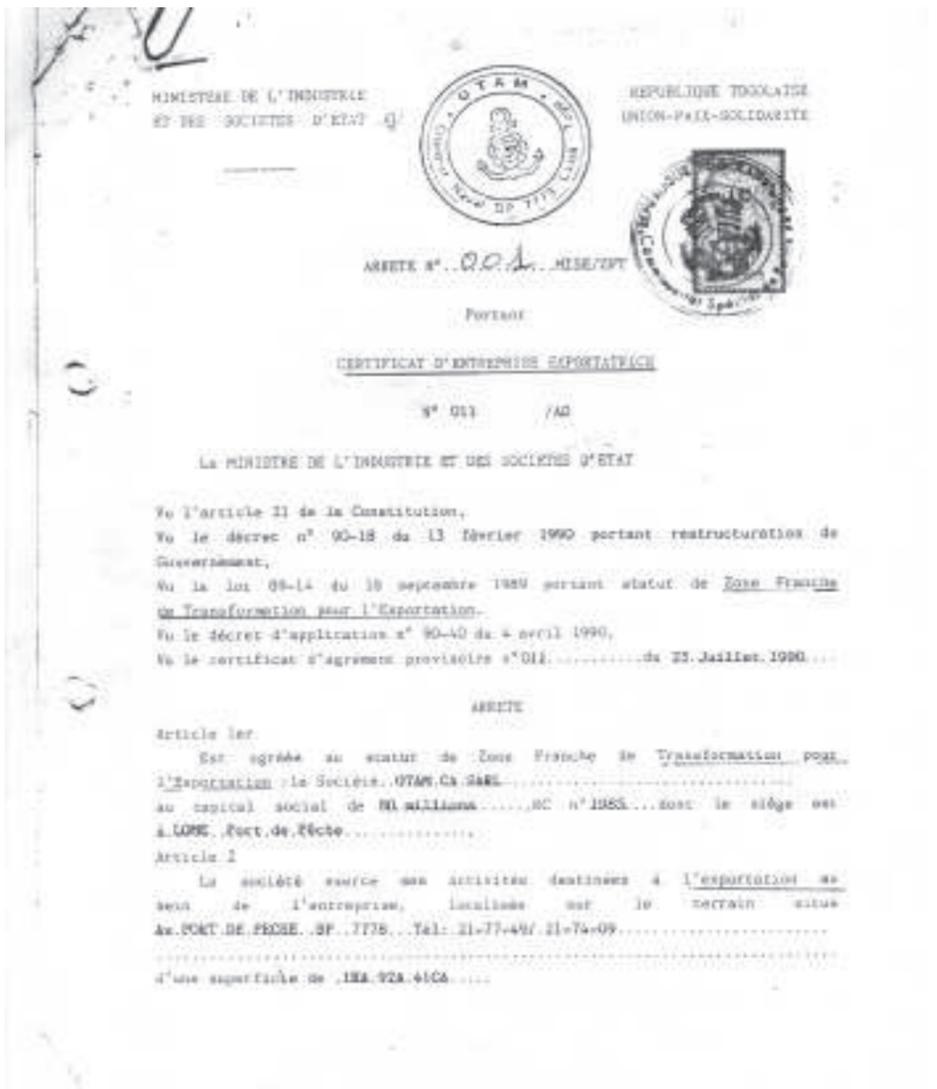
Même son de cloche du ministre des Droits de l'Homme qui a exhorté les acteurs à faire un bilan sans complaisance avec des débats constructifs et sincères pour son amélioration.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile a pour sa part souligné les rapports exécrables entre force de sécurité et les professionnels des médias, il a rassuré les professionnels des médias des dispositions prises pour plus de collaborations entre forces de sécurité et les journalistes qui se croisent souvent sur les lieux de manifestations et de réunions publiques.

Le ministre de l'Administration Territoriale ouvrant la journée d'échanges a relevé certaines observations faites sur le terrain par son département et celui de la Sécurité dans l'exercice de leur responsabilité face à l'application de la loi sur la liberté de réunion et de manifestations publiques. Parmi ces observations, on peut citer l'absence de compréhension entre eux et les organisateurs des manifestations publiques. C'est pourquoi il a appelé les organisateurs de manifestations et de réunions publiques à accepter les observations faites par les pouvoirs publics dans le cadre de l'exercice de cette liberté. Et s'est dit disponible à travailler de concert avec tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette loi pour la préserver surtout en cette période cruciale d'intenses activités publiques qu'ait la période électorale.

Tinos

Koko



# La Majorité silencieuse, la NjSPF et le MSF dénoncent les manœuvres visant à paralyser le processus électoral

Le Mouvement pour la popularisation de la bonne gouvernance (Mjpg) encore appelé la Majorité silencieuse, la Nouvelle jeunesse pour le soutien au président Faure (Njpsf) et le Mouvement pour le soutien à Faure (Msf) ont fait vendredi dernier une sortie médiatique pour se prononcer sur les sujets de l'actualité nationale. Il s'agit des grèves intempestives dans l'administration et les agitations au sujet de la prochaine élection présidentielle.

Les trois associations de jeunes qui soutiennent les actions politiques du chef de l'Etat ont d'abord fait un décryptage de la situation socio-politique du moment au Togo.

Pour M. Agbessi Koffi, le coordonateur de la Majorité silencieuse et porte parole des trois associations de jeunes, il est regrettable que certains jeunes élèves et étudiants fassent des sorties médiatiques « pour annoncer le blocage de l'élection présidentielle et exiger des réformes avant la tenue du scrutin ». Pour les trois associations, ce ne sont que des stratagèmes pour préparer l'opinion à « s'attendre à de violentes contestations et des affrontements sanglants au cours de la prochaine élection présidentielle ».

Pour M. Agbessi, ce faisant ces jeunes « l'avenir du pays, s'entraînent en mensonge et à la démagogie ». Il s'est ensuite interrogé sur la planète sur laquelle vivent ces jeunes qu'ils qualifient de « pseudos réformateurs ».

Revenant sur la crise sociale qui secoue le pays depuis un certain temps, crise qui s'est aggravée ces dernières semaines par des mouvements de débrayages dans l'administration publique, le porte-parole du Mjpg, de la Njpsf et du Msf s'étonnent du zèle qui anime ces syndicalistes alors que « quelques années seulement, ils avaient même peur de manifester pour des salaires qui étaient irréguliers, miséreux et parfois amputés » de ce fait, il conclue que maintenant « ils ont pris des forces parce que les salaires sont en hausse permanente. Ils obtiennent des avantages indiciaires et font le dos rond ».

Les trois associations ont ensuite fait un rappel de l'état de la situation sociale et économique des Togolais avec l'état lamentable des routes du pays, l'état des finances publiques qui était en rupture de coopération avec le monde occidental.

Après cette analyse sur la situation socio-politique fait de grève dans l'adminis-

tration publique et la situation politique du moment et des élèves qui sortent manifester violemment dans la rue dans plusieurs ville du pays, la Majorité silencieuse, la Njpsf et le Msf exhortent ainsi les parents d'élèves « de bien accomplir leur mission, en exerçant un minimum de contrôle et d'autorité sur leurs enfants, afin qu'ils ne soient plus assimilables à des enfants de rue, instrumentalisés et abandonnés à leur sort dans les écoles, et après service rendu ».

A l'endroit des travailleurs, les trois associations les appellent à plus de retenue et de patience « c'est encore le travail assidu et consciencieux qui a relevé ce pays en si peu de temps. Mais Paris ne s'est pas construit en un seul jour » ont-ils fait savoir.

Pour conclure, les jeunes la Majorité silencieuse, du Njpsf et du Msf ont fait savoir « que nul ne peut paralyser le processus électoral en cours. » car ils constituent « le bouclier de la démocratie et les gardiens du temple » et qu'aucune force ne peut arrêter la marche inexorable du pays vers un avenir radieux.

Tinos

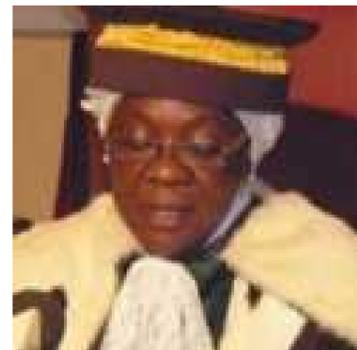
## Reconciliation au Togo

# Le HCRRUN rencontre les représentants des partis politiques ce vendredi

Nommés par décret pris en conseil des ministres le 24 décembre 2014, les membres du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) lancent leurs activités ce jeudi 19 mars 2015 à l'Agora Senghor à Lomé a-t-on appris de cet organe.

Prendront part à cette rencontre, plusieurs personnalités, notamment les membres du gouvernement, les députés à l'Assemblée nationale, les institutions de la République, les représentants des confessions religieuses, les responsables des institutions internationales, les partenaires techniques et financiers du Togo et les délégations des forces de défense et de sécurité. Dans le prolongement de cette rencontre, les chefs traditionnels et les élus locaux de la commune de Lomé et de ses environs vont s'entretenir avec le HCRRUN. Idem pour les représentants des partis politiques et des organisations de la société civile le vendredi.

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a pour fonction, la mise en œuvre des recommandations faites au gouvernement et à toute la population togolaise dans son en-



Awa Nana

semble en 2012 par la Commission vérité et réconciliation (CVJR).

Selon le décret pris en conseil des ministres en fin décembre 2014, il aura la lourde tâche « de contribuer à l'instauration d'un climat social et politique nécessaire à la réconciliation et d'enclencher le dispositif d'indemnisation ».

Le HCRRUN est présidé par l'ancienne présidente de la Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), Amadou Abou-Awa Nana Daboya(photo). Elle sera accompagnée dans cette tâche par Wiyao Evalo et Ahiany Kpondzo Claudine, rapporteurs.

AfreePress

## Média

# Le Journaliste et la couverture responsable de l'élection présidentielle

Une quarantaine de journalistes des médias privés du Togo étaient du 10 au 11 mars dernier à Kpalimé dans le cadre d'un séminaire de formation sur le thème: «Le professionnalisme dans la couverture médiatique de l'élection présidentielle»

Co-organisé par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) et le Programme des nations unies pour le développement (Pnud) dans le cadre de la présidentielle du 15 avril prochain, ce séminaire a permis de former les journalistes sur leur responsabilité sociale en période électorale. Ainsi la quarantaine de journalistes présents à la formation a pris connaissance de la décision de la HAAC concernant le respect des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information pendant la campagne électorale ainsi que du code de bonne conduite des journalistes pendant cette même période.

Différentes communications ont meublé ces assises et ont permis d'outiller les séminaristes. Les travaux ont commencé mardi 10 mars après une cérémonie d'ouverture marqué par le discours du président de la Haute autorité M. Biossey Kokou Tozoun qui a précisé l'objectif du séminaire en indiquant qu'il s'agira pour la Haute autorité

à travers ces moments d'échanges, de « convier les journalistes au strict respect des principes sacrés de professionnalisme pour une meilleure couverture médiatique de l'élection présidentielle de 2015 ».

La première communication a été présentée par M. Kanda Djato, directeur de la formation civique au ministère de la Communication et de la culture des arts et de la formation civique et portait sur le thème : «Droits, devoirs et comportement citoyen du journaliste en période électorale ». Le communicateur a entretenu les séminaristes sur la définition du journaliste et sa mission dans un premier temps avant de poursuivre avec ses droits et devoirs. Ce dernier a indiqué dans sa communication que parler de droits et devoirs du journaliste, surtout en période électorale revient à faire valoir le rôle social que ce professionnel de la diffusion de l'information est appelé à assumer en sa qualité de gardien des libertés politiques et civiques, et en sa qualité d'éclairer des questions, sujets et règles de la compétition électorale.

S'en est suivi alors une seconde communication qui portait sur « les techniques de reportages en période électorale » assuré par M. Mathias AYENA, rapporteur et président du Comité Radio



Table d'honneur à l'ouverture des travaux

à la HAAC. Après avoir défini le terme «reportage», M. AYENA est revenu sur le rôle du journaliste en période électorale et les principes clés d'une bonne couverture médiatique pour enfin finir avec les techniques de reportages appropriées que le journaliste doit utiliser en période électorale. Ainsi, les genres journalistiques tels que l'interview, le portrait, le compte rendu l'analyse, l'enquête et pleins d'autres ont été passés au peigne fin.

Les travaux se sont poursuivis avec une autre communication, celle de M. Kasséré Pierre SABI, membre de la HAAC, président du comité presse écrite à la HAAC. La communication portait sur le thème : « Le cadre réglementaire de la régulation des médias en période électorale ». Après la définition des

différents mots clés du thème, M. SABI est revenu sur les textes fondamentaux dans lesquels réside l'essence même de la HAAC. On retiendra alors que la HAAC tire son pouvoir de la constitution elle-même, ensuite du code électoral et pour finir de la loi organique de l'institution. L'orateur est revenu sur les dispositions prises par l'autorité de régulation pour un accès égal des candidats aux médias officiels pour la présidentielle citant quelques arrêtés et décisions pris par la HAAC. Il est aussi revenu sur la problématique du pluralisme dans les médias privés où le point de la publication des résultats a été abordé. En substance, on retiendra de cette partie qu'«avant la fermeture du dernier bureau de vote sur le territoire national, aucun résultat partiel ou dé-

finitif ne peut être communiqué au public ». Pour finir, M. SABI a présenté le code de bonne conduite du journaliste en période électorale en indiquant les sanctions quand ce code n'est pas respecté.

Le Lieutenant-colonel Inoussah chargé de communication des Forces armées Togolaises a présenté aux séminaristes une communication sur les relations qui doivent exister entre journalistes et forces de l'ordre et de sécurité sur le terrain de reportage.

Les travaux se sont poursuivis le lendemain mercredi 11 mars avec une communication du président du comité Technique Ethique, Déontologie, Recherche et Formation, M. Victor ALADJI qui a planché sur le thème : « La responsabilité sociale des médias en période électorale ». Ce dernier est revenu sur les devoirs du journaliste en période électorale.

Les travaux ont continué avec la constitution des groupes de travaux dans lesquels les journalistes ont travaillé en atelier à l'élaboration d'un répertoire de thématiques argumentées liées à 3 genre rédactionnels appropriés sur les activités d'un candidat à la présidentielle de 2015. S'est alors suivi la séance de restitution des travaux marquant la fin des 2 jours de travaux.

Yves KOKOAYI

Journée FIFA du 28 mars

## Abalo Dosseh convoque tous les cadres des Eperviers

Afin de mieux préparer les éliminatoires de la CAN 2017 qui débute en juin prochain, Abalo Dosseh appelé pour une pige à la tête de la sélection a convoqué tous les cadres des Eperviers pour le match amical contre l'Ile Maurice le 28 mars prochain. Les joueurs convoqués tout comme l'entraîneur tenteront de redorer le blason des Eperviers qui ont fini les éliminatoires de la CAN 2015 sur de lourdes défaites, contre d'abord la Guinée Conakry à Lomé, puis face au Ghana Tamalé. Il faut rappeler que l'équipe de l'Ile Maurice est dirigée par l'ancien coach des Eperviers, Didier Six.

Les joueurs convoqués

### Gardiens :

Kossi Agassa - Reims, (France), Jean-Robert Klomegan - AS Togo Port (Togo).

### Défenseurs :

Sadate Ouro-Akoriko-Amazulu, (Afrique du Sud), Alban Sabah-



Jean-Paul Abalo Dosseh, Sélectionneur par intérim des Eperviers

Dresde, (Allemagne), Djene Ortega Dakonam-Alcorcon, (Espagne), Serge Akakpo - Hoverla, (Ukraine), Mamah Abdoul Gafar - Dacia, (Moldavie), Mawouna Amevor - Go Ahead Eagles, (Pays-Bas), Kossivi Nouwoklo - AS Togo Port (Togo), Kokou Donou-Semassi (Togo).

### Milieux :

Alaixys Romao - OM, (France), Floyd Ayité - Bastia, (France), Komlan Amewou - Al Shaab, (EAU), Matthieu Dossevi -

Olympiakos, (Grèce), Dove Wome - SuperSport, (Afrique du Sud), Prince Ségbéfia - Zorya Luhansk, (Ukraine).

### Attaquants :

Adebayor Sheyi-Tottenham, (Angleterre), Jonathan Ayité - Alanyaspor, (Turquie), Serge Gakpé - FC Nantes, (France), Atakora Lalawélé - Helsingborgs, (Suède).

**Coach :** Jean Paul Abalo Dosseh

## Tottenham

### Shéyi Adébayor tente de rebondir

Le Capitaine de l'équipe togolaise de football, les Eperviers parle des ses problèmes familiaux et de sa carrière sportive.

Shéyi Adébayor 31 ans, a laissé entendre que, les problèmes familiaux qui lui donnaient de souci sont derrière lui. Aujourd'hui, à en croire le capitaine des Eperviers, il est très heureux. Je pense que j'ai appris des choses. Mais c'est derrière moi et je suis très heureux», rapporte nos confrère de bbc africaine.

Pour ce qui est de sa carrière, le capitaine n'est pas un homme à garder silence. Outre les problèmes familiaux, Adébayor a indiqué éga-



lement qu'il a eu des moments sombres dans sa carrière.

«J'ai vécu des moments sombres dans ma carrière. Mais maintenant je suis de retour et m'entraîne dur. J'ai

oublié les moments difficiles», se réjouit Adébayor.

Pour le capitaine des Eperviers et attaquant de Tottenham, Emmanuel Adebayor, tout est derrière lui.

### André Ayew accablé de courtisans

Le départ d'André Ayew de l'Olympique de Marseille se précise au jour le jour. Et s'il venait à le stade Vélodrome avec lequel il sous contrat jusqu'en juin, le milieu ghanéen ne devrait manquer de destination.

En fin de contrat en juin, André Ayew suscite la convoitise de Tottenham, qui a sa préférence, mais aussi de Wolfsburg, l'AS Rome et Newcastle, tous prêts à lui dérouler le tapis rouge (émoluments revus à la hausse et prime à la signature).

D'après les informations du *Newcastle Chronicle*, les Magpies, auraient offert un précontrat au récent finaliste de la Coupe d'Afrique pour le convaincre de rallier le Tyneside la saison prochaine.

Interrogé sur le sujet au micro de *Téléfoot*, l'ex-directeur sportif de l'OM José Anigo avait affiché son pessimisme. « Ayew, c'est une confirmation, je trouve dommage qu'il s'en aille. Il n'a pas prolongé. J'ai l'impression qu'il partira. »

On apprend également que d'autres clubs, en Angleterre et en Allemagne, continuent de suivre André Ayew, qui pourrait donc recevoir d'autres propositions d'ici l'été prochain.

## La Tunisie retrouve sa place en éliminatoire de la CAN 2017

Sous la menace d'une sanction après les incidents et les propos, jugé maladroits, tenus à l'endroit de la Confédération Africaine de Football (CAF) suite aux débordements qui ont suivi le match de quart de finale de la CAN 2015 contre la Guinée Equatoriale, les Aigles de Carthage ne seront finalement pas punis.

Cette décision est la conséquence d'une rencontre qui s'est tenue à Dakar en marge de la CAN U20 entre Issa Hayatou Wadi El Jeri (président de la Fédération tunisienne de football) et Snoussi Maher (représentant du bureau fédéral). A l'issue d'une discussion tenue entre ces trois personnalités, les sanctions qui menaçaient la Tunisie ont été finalement levées. La Tunisie peut donc participer aux éliminatoires de la CAN 2017. Par ailleurs, Wadi El Jeri retrouve sa place au sein de la CAF.

## Real : Ronaldo a insulté Bernabeu !

À quelques jours du Clasico FC Barcelone - Real Madrid (dimanche, 21h), la presse catalane a mis le feu à la Maison Blanche en captant des insultes de Cristiano Ronaldo (30 ans, 24 matchs et 30 buts en Liga cette saison) envers le public du stade Santiago Bernabeu. Dimanche lors de la victoire des Merengue face à Levante (2-0), l'attaquant portugais n'a pas apprécié les sifflets des socios et a lâché un «Podase» selon la chaîne de télévision Cuatro, ce qui signifie «allez vous faire f...». Après la rencontre, il a été aussi le seul joueur à ne pas saluer les supporters présents. Mis en cause pour son comportement égocentrique lors des



deux buts de Gareth Bale dimanche soir, cette nouvelle affaire ne risque pas d'arranger les choses pour Cristiano Ronaldo. Le Clasico est quant à lui bel et bien lancé...

PROMOTION DU  
SECTEUR PRIVE

Travail - Liberté - Patrie

### CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME

#### COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

Le Centre togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) partenaire de la Foire Africaine de Paris vous invite à participer à ladite foire du **14 au 17 mai 2015** à l'espace Champerret Paris 17ème.

La Foire Africaine de Paris, grand salon d'Europe consacré à l'Afrique est un événement qui rassemble annuellement les partenaires de l'Afrique autour de 5 secteurs : Business, Culture, Solidarité, Emploi, Mode et Beauté. Pour une meilleure organisation, la Direction invite les opérateurs économiques intéressés par cette manifestation à contacter le CETEF-LOME à l'adresse suivante :

Route de l'Aéroport

B.P : 10056

Tél. : (228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27/ 22 30 38 48

Fax : (228) 22 26 17 54

ceteflome@cetef.tg

www.cetef.tg

Le nombre de places étant limité, l'enregistrement des participants prendra fin au plus tard le **30 mars 2015 à 17 heures 30 minutes**.

Passée cette date, aucun opérateur économique ne sera enregistré.

**Présidentielle de 2015**

**Signature d'un code de bonne conduite des journalistes pour une bonne couverture électorale**

Le président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), Biossey Kokou Tozoun, la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo (PNUD-Togo), Khardiata Lo N'diaye et les responsables des organisations de la presse togolaise ont signé vendredi 13 mars dernier le code de bonne conduite du journaliste au cours d'une cérémonie à Lomé.

Le code qui avait déjà été présenté aux journalistes reporters au cours d'un séminaire organisé par la haute autorité à Kpalimé du 10 au 11 mars a été ainsi officialisé par cette signature en présence de la ministre de la communication Mme ANATE Kouméalo. En effet, ce code de bonne conduite a pour objet, d'orienter les journalistes dans la couverture des activités électorales, avant, pendant et après le scrutin présidentiel du 15 avril

prochain, en leur rappelant certains principes de base que sont l'exactitude, l'équilibre et l'égalité.

Pour le président de la Haac Biossey Kokou Tozoun, la cérémonie de signature n'est pas une simple cérémonie protocolaire mais montre à suffisance le rôle primordial que joue le journaliste dans la formation de l'opinion publique et l'apaisement d'un processus électoral.

« Le principe du pluralisme de l'information exige que le journaliste s'abreuve à plusieurs sources, qu'il recueille une diversité de points de vue afin qu'aucune entité au scrutin ne soit lésée ni privilégiée. Dans la diffusion de l'information, il doit également éviter une orientation de l'opinion publique vers l'idéologie d'un parti politique donné ou d'un regroupement de partis politiques. Le journaliste doit être aussi impartial et honnête », a continué M. Tozoun.

Pour finir, il a souligné que : « l'encadrement des médias pour une couverture responsable pendant cette période sensible, exige la rédaction de textes réglementaires, en l'occurrence le code de bonne conduite. Les responsables des organisations professionnelles des médias prennent donc par ladite signature, un engagement vis-à-vis de leur population qui n'attend des journalistes que des informations « vraies », des comportements « citoyens », gage certain de paix au Togo ».

Rappelons que le code a été conçu grâce à l'appui financier du bureau du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo (Pnud). Il est composé de 13 articles relatifs au plan de couverture de l'élection présidentielle, à l'orientation pour une bonne couverture électorale, à l'attribution de propos entre autres.

**Yves KOKOYI**



**Réorganisation du secteur informel**

**La DOSI sensibilise les commerçants du marché de Hédzranawé sur les opportunités qu'offre son institution**

Les commerçants du marché de Hedzranawoé ont reçu le 4 mars dernier la visite de la directrice de la Délégation à l'organisation du secteur informel (Dosi), Mme Ingrid Awadé au cours d'une rencontre tenue sur l'esplanade dudit marché. La directrice du Dosi les a

essentiels et génériques) et le service de la Nationalité qui ont eux aussi profité saisi cette opportunité pour présenter aux bonnes dames de Hédzranawoé les avantages de leurs services.

Mme Ingrid Awadé a tenu à rassurer les uns et les autres en expliquant mieux les

d'une retraite et connaître les possibilités éventuelles de reconversion ». Elle a donc exhorté les uns et les autres à s'approcher de la Dosi pour plus d'informations sur services afin d'en bénéficier.

Cette rencontre a été aussi l'occasion pour la Dosi de faire connaître quelques partenaires notamment des représentants du Fnfi, de l'Inam, de la Cameg et du service de nationalité qui ont eu à montrer les opportunités qu'offrent leur produit et service.

S'exprimant au nom du Fnfi, Mme Bénissah- Koudadje Teley a étalé devant les commerçantes les atouts du Fnfi et expliqué les conditions d'accès aux crédits. Elle a aussi profité de l'occasion pour annoncer les futurs produits du Fnfi à savoir : l'AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux Services Financiers), un crédit à un taux de 8% pour les agriculteurs et l'AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers), un fonds destiné aux jeunes et qui pourrait s'élever jusqu'à 300 000 Fcfa. Ensuite, ce fut le tour de la Directrice générale de l'Inam, Mme Miriam Dossou qui a expliqué aux bonnes femmes l'importance de souscrire à une assurance maladie. La rencontre s'est poursuivie avec l'intervention M. Moïse Mafongoun qui a expliqué ce que c'est que la Cameg, qui est

une institution agréé par l'état pour acheter les médicaments génériques et les revendre. Ce dernier a fait savoir aux bonnes femmes que les médicaments de la rue ne doivent pas être considérés comme des génériques. Les génériques sont des médicaments dont on connaît la source ou les

nationalité. Ces institutions œuvrent aux cotés de la Dosi pour alléger la tâche aux commerçantes et commerçants dans leurs activités quotidiennes.

Rappelons que la cérémonie a été aussi marqué par les prestations des artistes de la chanson togolaise dont Cécile



sensibilisé sur les opportunités qu'offre son institution.

Cette sensibilisation était l'occasion pour Mme Ingrid Awadé de présenter aux commerçantes les objectifs ainsi que les opportunités qu'offre son institution. Elle était accompagnée de quelques uns de ses partenaires dont le Fnfi (Fonds national pour la finance inclusive), L'Inam (Institut national d'assurance maladie) et la Cameg (Centrale d'achats des médicaments

rouages de la Dosi. Ainsi pour la directrice de la Dosi quand on parle de l'informel, beaucoup sont ceux qui pensent immédiatement aux impôts. C'est vrai le côté fiscal existe mais, sortir de l'informel, explique M. Awadé : « c'est savoir s'organiser soi-même, avoir un compte d'exploitation, savoir souscrire et gérer un crédit, savoir comment calculer un bilan, savoir qu'on peut bénéficier d'une assurance maladie, d'une nationalité,



fabricants, or, les médicaments de rues sont pour la plupart des contrefaçons.

Pour finir, Mme Tchamdja Kpatcha du service de nationalité a appelé les dames à avoir leur nationalité parce que c'est l'un des premiers documents dont elle aurait besoin non seulement pour adhérer à la Dosi mais aussi dans leurs activités quotidiennes. Elle a souligné qu'il faut seulement la somme de 5000 Fcfa pour faire sa

Méba et Olibig ainsi que celle l'humoriste Gogoligo.

Cette rencontre de la Directrice de la Dosi s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation entamé le 2 mars dernier par l'institution et qui se poursuivra jusqu'au 19 mars prochain. Une dizaine de marchés seront ainsi visités à Lomé et d'autres villes à l'intérieur du pays.

**Yves KOKOYI**